



**INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)  
(Biens et services de faible valeur)**

|  |   |
|--|---|
| Programme des Nations Unies pour le développement<br>(PNUD)- OUAGADOUGOU | DATE : <b>23 août 2021</b>  |
|  | REFERENCE : <b>RFP 010/2021 PNUD– RECRUTEMENT D’UN CABINET POUR LA RÉALISATION D’UNE ÉTUDE DES PERCEPTIONS SUR LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE SENSIBLE AU GENRE DANS LES COMMUNES CIBLES DU PROJET “PARTICIPATION CITOYENNE ET COHÉSION SOCIALE” - PACOS</b> |

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre **de la réalisation d’une étude sur la sensibilité au genre de la gestion des affaires locales et des normes sociales dans les communes cibles du projet “Participation Citoyenne et Cohésion Sociale” - PaCoS**

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l’annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les propositions adressées au Chargé des Opérations du PNUD, doivent être envoyées par courriel sous format PDF à l’adresse suivante : [offres.burkina@undp.org](mailto:offres.burkina@undp.org) au plus tard **le 14 septembre 2021 à seize heure (16h00) GMT** avec la mention « **Recrutement d’un cabinet ou d’un groupe consultant (es) nationaux (les) pour la réalisation d’une étude des perceptions de la sécurité communautaire dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest** »

Les offres parvenues hors délai ne sont pas recevables.

Les éventuelles demandes d’informations complémentaires peuvent être soumises à l’adresse e-mail suivante : [procurement.bf@undp.org](mailto:procurement.bf@undp.org).

Il ne sera donné suite qu’aux soumissionnaires pour lesquels l’Organisation aura exprimé un intérêt.

Les soumissionnaires sont invités à demander un accusé de réception si l’envoi de leur dossier est fait par mail. Les dossiers dont la remise tardive sera liée aux problèmes informatiques rencontrés par le soumissionnaire ne seront pas considérés. Les soumissionnaires sont appelés à prendre leurs dispositions pour assurer une remise dans les délais. Pour rappel, le deadline de soumission indique **l’heure maximale considérée de remise des offres**, cependant les soumissionnaires peuvent remettre leurs offres bien avant celle-ci.

Les propositions devront être exemptes de virus ou contenu corrompu, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Votre soumission doit être rédigée en **français** et assortie d’une durée de validité minimum de **120 jours**.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu’elle parviendra à l’adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu’elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l’exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l’ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Veillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : [http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct\\_english.pdf](http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,  
**Laouali Sanou**  
Opérations Analyst

*Laouali Sanou*

## Annexe 1

## Description des exigences

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Contexte</b>                   | <p>La situation sécuritaire est moins alarmante de façon générale dans le grand Ouest du Burkina Faso, notamment dans les régions des Cascades, des Haut-Bassins et du Sud-Ouest comparativement aux régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est et du Nord. Pour autant, ces régions du grand Ouest ne sont pas moins exposées à des risques d'escalade de violence qui peuvent exploser à tout moment. En effet, la première attaque djihadiste au Burkina Faso a eu lieu en octobre 2015 à Samorogouan, dans la région des Hauts Bassins. Quelques infiltrations des groupes armés non identifiés ont été relevées dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest. A partir d'août 2018, il est observé une augmentation des attaques de postes de police attribuées à des djihadistes le long de la frontière avec la Côte d'Ivoire. En septembre 2020, trois postes de contrôle de police et de gendarmerie ont été attaqués par des groupes armés non identifiés (GANI) à Farako-Ba et Péni (Hauts- Bassins) et Mangodara (Cascades). En 2021, des enlèvements ont eu lieu dans la région des cascades et la menace terroriste semble encore plus perceptible dans les trois régions. En outre, ces régions font face à une insécurité rurale consécutive à la réduction de l'accès aux terres et aux espaces vitaux, la ruée vers les activités aurifères qui ont développé parallèlement le banditisme et la criminalité. Ces problèmes exacerbent les tensions sociales et les conflits intercommunautaires de plus en plus violents. Les populations de ces régions sont également confrontées à l'insécurité transfrontalière causée par les conflits fonciers entre les populations qui vivent et mènent des activités économiques, notamment agricoles entre deux frontières. Bien que ces régions ne soient pas sous le contrôle des groupes djihadistes, le risque de possibles alliances entre militants islamistes et des réseaux de bandits n'est pas à écarter<sup>1</sup> en plus du risque de radicalisation de la frange jeune qui constitue une des majeures préoccupations des communautés et des autorités de ces régions.</p> <p>Face à la montée de l'insécurité, les forces de défense et de sécurité, ainsi que les communautés et les acteurs impliqués dans les initiatives locales de sécurité tentent d'apporter des réponses aux besoins de sécurité de la population. Toutefois, les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les groupes vulnérables vivent et perçoivent les problèmes de sécurité différemment, de même que la gestion de la sécurité peut les affecter différemment. En vue de répondre adéquatement et de manière inclusive aux besoins de sécurité de l'ensemble de la population, le projet participation citoyenne et cohésion sociale, développé conjointement par le PNUD et l'UNHCR vise à assurer que tous les acteurs des collectivités territoriales cibles du projet s'impliquent dans la cocréation des valeurs de tolérance, de la sécurité et de la cohésion sociale avec un engagement actif des femmes, des jeunes, des PDI et des groupes vulnérables. Dans la poursuite de cet objectif, les deux agences onusiennes ont entrepris une étude des perceptions de la sécurité communautaire sensible au genre.</p> |
| Partenaire de réalisation du PNUD | N/A   |

<sup>1</sup> Berne-Wabern, focus sur le Burkina Faso, situation sécuritaire, 2019

|  |   |
|--|---|
| Brève description des services requis <sup>2</sup> | <b>RFP 010/2021 PNUD - RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DES PERCEPTIONS SUR LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE SENSIBLE AU GENRE DANS LES COMMUNES CIBLES DU PROJET "PARTICIPATION CITOYENNE ET COHÉSION SOCIALE" - PACOS</b>  |
| Liste et description des prestations attendues     | <p>L'objectif général de l'étude des perceptions de la sécurité est de permettre une meilleure compréhension des réalités et des perceptions des acteurs de la sécurité y compris les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les autorités administratives, religieuses, coutumières, et des citoyens, principalement des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes déplacées internes, des groupes vulnérables en vue d'orienter la cocréation de la sécurité communautaire avec l'implication de tous les acteurs des collectivités territoriales cibles du projet PaCoS.</p> <p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <p>Les objectifs spécifiques assignés à cette étude sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collecter et analyser les défis sécuritaires perçus et vécus par les acteurs des collectivités territoriales cibles (y compris les Forces de Défense et de Sécurité, les autorités administratives, religieuses, coutumières et des citoyens lambda, principalement des femmes, des hommes, des jeunes, des filles, des personnes déplacées internes, des groupes vulnérables)</li> <li>2. Analyser les perceptions des acteurs des collectivités territoriales sur l'impact des rapports de genre sur les besoins et préoccupations sécuritaires des acteurs des collectivités territoriales</li> <li>3. Analyser les perceptions de l'impact des mesures sécuritaires sur les femmes, les hommes, les jeunes, les filles, les PDI et les groupes vulnérables dans les collectivités territoriales cibles</li> <li>4. Collecter et analyser les perceptions des différents acteurs des dispositifs et de la gestion de la sécurité par les acteurs en charge de la sécurité dans leurs communes, aussi bien les FDS que des acteurs des initiative locales de sécurité</li> <li>5. Collecter les perceptions des acteurs des collectivités territoriales sur le rôle des hommes, des femmes, des jeunes et des PDI dans la sécurité et les insécurités dans leur commune</li> <li>6. Collecter et analyser les perspectives de solutions des acteurs des collectivités territoriales aux défis sécuritaires de leur commune</li> <li>7. Formuler des recommandations pour la cocréation de la sécurité communautaire avec un engagement plus actif des femmes, des jeunes et des PDI.</li> </ol> |

<sup>2</sup> Des TOR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.

|  |   |
|--|---|
|  | <p><b>Méthodologie</b></p> <p>La conception de l'étude sera ethnographique et combinera la collecte de données secondaires avec des méthodes qualitatives et quantitatives de collecte de données. La méthodologie devra mettre l'accent sur la sensibilité au genre de la sécurité en assurant la participation de tous les groupes et toutes les catégories sociales composant les acteurs des collectivités territoriales (les pourvoyeurs de sécurité aussi des institutions étatiques que non étatiques, les autochtones, les migrants, les PDI, les hommes, les femmes, les jeunes, les filles, les groupes les plus marginalisés des différentes communautés, etc.). Les méthodes de collectes des données comprendront les focus groups, les interviews semi-directives avec des informateurs clés et des enquêtes et l'observation directe.</p> <p>La méthodologie détaillée, y compris la formulation des outils de collecte de données et les questions spécifiques seront élaborées par les consultants conformément aux Termes de référence.</p> <p>L'analyse des données devra être faite avec un logiciel de traitement des données de recherches qualitatives tels que NVivo, ATLAS.ti, Dedoose, etc.</p> |
| Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services | Le consultant/cabinet travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PNUD et du HCR du Bureau intégré de Bobo Dioulasso. Ils/Elles rendront régulièrement compte du niveau de réalisation de l'activité. Le suivi des travaux se fera par une équipe qui sera désignée à cet effet.  |
| Fréquence des rapports   | Le cabinet fournira un rapport global de l'étude présentant les résultats de l'étude, les principales conclusions et les recommandations. Le consultant/cabinet transmettra au PNUD et au HCR un rapport préliminaire une semaine après la collecte des données ; ce rapport présentera les principaux résultats et les recommandations provisoires et servira de support pour les ateliers de restitution dans les trois (3) régions. Il soumettra un rapport final provisoire, trois (3) jours après l'atelier de restitution qui intégrera les contributions et amendements des acteurs concernés. Le rapport définitif devra être soumis trois jours après la réception des amendements du PNUD et du HCR.  |
| Exigences en matière de rapport d'avancement                                     | Calendrier de soumission de rapports d'étapes à élaborer une fois le cabinet identifié avec le point focal  |
| Lieu des prestations   | L'étude couvrira les régions des Cascades, des Haut-Bassins et du Sud-Ouest dans un échantillon de communes à sélectionner sur la base des spécificités des pratiques et normes sociales des différentes localités cibles.  |
| Durée prévue des prestations   | L'étude va se dérouler sur la période du 20 septembre au 19 novembre 2021. Précisément, une semaine (soit six jours) pour la conception des outils de collecte des données, la rencontre de cadrage et la formation de l'équipe, trois semaines (18 jours) pour la collecte des données, trois semaines (18 jours) pour l'analyse des données, le rapport provisoire et la restitution des résultats et trois (3) jours pour la production du rapport final. Soit au total quarante-cinq (45) jours de travail effectif.  |
| Date de commencement prévue  | Cinq (05) jours après la signature du contrat   |
| Date-limite d'achèvement   | 19 novembre 2021  |

|  |   |  |   |   |
|--|---|--|---|---|
| Déplacements prévus  | <b>Destinations</b>   | <b>Durée prévue</b>                      | <b>Brève description de l'objet du déplacement</b>                      |   |
|  | Bobo Dioulasso, Houndé, Orodara et communes rurales cibles<br>Banfora, Niangoloko, Sindou et communes rurales cibles<br>Gaoua, Diébougou et communes rurales cibles   | 24 jours                                 | Collecte des données de l'étude<br>Restitution des résultats de l'étude |   |
| Exigences particulières en matière de sécurité   | N/A   |  |   |   |
| Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert)                         | <i>Documentation si nécessaire/requise</i>  |  |   |   |
| Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités | <input checked="" type="checkbox"/> Requis<br><input checked="" type="checkbox"/> A fournir par le prestataire dans la soumission ou après signature du contrat   |  |   |   |
| Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services          | <input checked="" type="checkbox"/> Requis  |  |   |   |
| Devise de la soumission  | <input checked="" type="checkbox"/> Devise locale (CFA)   |  |   |   |
| Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert <sup>3</sup>                              | <input checked="" type="checkbox"/> Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables  |  |   |   |
| Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions)         | <input checked="" type="checkbox"/> 120 jours<br>Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission. |  |   |   |
| Soumissions partielles   | <input checked="" type="checkbox"/> Interdites  |  |   |   |
| Conditions de paiement <sup>4</sup>  | Prestations   | Pourcentage                              | Calendrier  | Condition de versement du paiement                                    |
|  | Dépôt du rapport de démarrage   | 20% + frais de mission et administratifs | Après certification du rapport  | Sous trente (30) jours à compter de la date à laquelle les conditions |

<sup>3</sup> L'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.

<sup>4</sup> Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le prestataire de services exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de plus de \$30,000, le PNUD obligera le prestataire de services à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au prestataire de services.

|  |  |              | de démarrage                              | suivantes seront respectées :<br>a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et<br>b) la réception de la facture du prestataire de services. |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
|--|--|--------------|---|---|--|--|--------------|---|--|-----------|----|---|----|----|---|----|
|  | Dépôt du rapport provisoire  | 40%          | Après certification du rapport provisoire |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
|  | Dépôt rapport final  | 40%          | Après certification du rapport final      |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement | Experte Nationale en Cohésion Sociale  |              |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| Type de contrat devant être signé  | ✓ Contrat de services professionnels (cabinet d'expertise en la matière)   |              |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| Critère d'attribution du contrat   | ✓ La proposition ayant obtenue la meilleure note combinée issue de l'offre technique et de l'offre financière, avec une pondération de 70/30<br>✓ Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.  |              |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| Critère d'évaluation de la soumission  | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'évaluation des propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la proposition technique est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition financière ne sera ouverte que pour les soumissions qui auront reçu la note technique de 70% sur un score total maximum de 100 points pour ce qui est de l'évaluation des propositions techniques</li> </ul> <p>La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse à la mission (Termes de Référence).</p> <table border="1" data-bbox="587 1436 1403 1894"> <thead> <tr> <th colspan="2">Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques</th> <th>Note Maximum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2"><b>Qualification et expériences du Consultant Principal</b></td> <td><b>20</b></td> </tr> <tr> <td>1.</td> <td>BAC+5 (Masters) en études de paix, de conflits, sciences sociales ou un autre domaine pertinent</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>Minimum 5 ans d'expérience en analyse de conflits, gestion de programmes/projets de cohésion sociale et transformation des conflits</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table> |              |   |   | Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques |  | Note Maximum | <b>Qualification et expériences du Consultant Principal</b> |  | <b>20</b> | 1. | BAC+5 (Masters) en études de paix, de conflits, sciences sociales ou un autre domaine pertinent | 10 | 2. | Minimum 5 ans d'expérience en analyse de conflits, gestion de programmes/projets de cohésion sociale et transformation des conflits | 10 |
| Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques   |  | Note Maximum |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| <b>Qualification et expériences du Consultant Principal</b>  |  | <b>20</b>    |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| 1.   | BAC+5 (Masters) en études de paix, de conflits, sciences sociales ou un autre domaine pertinent  | 10           |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |
| 2.   | Minimum 5 ans d'expérience en analyse de conflits, gestion de programmes/projets de cohésion sociale et transformation des conflits  | 10           |   |   |  |  |              |   |  |           |    |   |    |    |   |    |

| <b>Références de consultations similaires (attestations à fournir)</b>  |   | <b>40</b>  |
|---|---|------------|
| 1   | Référence de consultance sur les questions de sécurité, conflits, et d'autres études et d'autres études ethnographiques similaires n°1  | 10         |
| 2   | Référence de consultance sur les questions de sécurité, conflits, et d'autres études et d'autres études ethnographiques similaires n°2  | 10         |
| 3   | Référence de consultance sur les questions de sécurité, conflits, et d'autres études et d'autres études ethnographiques similaires n°3  | 10         |
| 4   | Expérience spécifique dans le domaine de sécurité, conflits, consolidation de la paix et d'autres études ethnographiques y afférentes avec le PNUD  | 05         |
| 5   | Expérience spécifique dans le domaine de sécurité, conflits, consolidation de la paix et d'autres études ethnographiques y afférentes avec d'autres agences des Nations Unies   | 05         |
| <b>Compréhension des termes de référence et méthodologie</b>  |   | <b>40</b>  |
| 1   | Compréhension des TdR   | 15         |
| 2   | Pertinence de la méthodologie   | 20         |
| 3   | Chronogramme d'exécution de la mission  | 05         |
| <b>Total</b>  |   | <b>100</b> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la deuxième étape, les offres financières de tous les prestataires ayant obtenu la note technique minimale de 70% lors de l'évaluation technique seront comparées. Le contrat sera adjugé à la structure proposant l'offre la mieux disant (l'offre ayant obtenue la meilleure note combinée issue de l'offre technique et de l'offre financière, avec une pondération de 70/30).</li> </ul> |   |            |
| Le PNUD attribuera le contrat à :   | ✓ Un seul et unique prestataire de services qui doit être un cabinet de prestation de service   |            |
| Annexes de la présente RFP <sup>5</sup>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2)</li> <li>✓ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3)<sup>6</sup></li> <li>✓ TOR détaillés</li> </ul> |            |

<sup>5</sup> Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'une simple URL permettant d'y accéder.

<sup>6</sup> Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d'élimination du présent processus d'achat.

|  |   |
|--|---|
| Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) <sup>7</sup> | <u>Burkina Faso.procurement@undp.org</u> ;<br>Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. |
| Autres informations  | La qualité du travail et le respect des délais de remise des rapports sont d'une importance capitale.   |

---

<sup>7</sup> La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

## Annexe 2

FORMULAIRE DE PRESENTATION DE LA SOUMISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES<sup>8</sup>

*(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du prestataire de services<sup>9</sup>)*

[insérez le lieu et la date]

A : [insérez le nom et l'adresse du coordonateur du PNUD]

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le prestataire de services soussigné accepte par les présentes de fournir les prestations suivantes au PNUD conformément aux exigences définies dans la RFP en date du [précisez la date] et dans l'ensemble de ses annexes, ainsi qu'aux dispositions des conditions contractuelles générales du PNUD.

**A. Qualifications du prestataire de services**

*Le prestataire de services doit décrire et expliquer les raisons pour lesquelles il est le mieux à même de répondre aux exigences du PNUD en indiquant ce qui suit :*

- a) Profil– décrivant la nature de l'activité, le domaine d'expertise, les licences, certifications, accréditations ;*
- b) Licences commerciales – documents d'immatriculation, attestation du paiement des impôts, etc. ;*
- c) Etats financiers vérifiés les plus récents – état des résultats et bilan pour témoigner de sa stabilité financière, de sa liquidité, de sa solvabilité et de sa réputation sur le marché, etc. ;*
- d) Antécédents – liste des clients ayant bénéficié de prestations similaires à celles que demande le PNUD, contenant une description de l'objet du contrat, de la durée du contrat, de la valeur du contrat et des références à contacter ;*
- e) Certificats et accréditations – y compris les certificats de qualité, les enregistrements de brevets, les certificats de viabilité environnementale, etc.*
- f) Déclaration écrite de non-inscription sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU.*

**B. Méthodologie proposée pour la fourniture des services**

*Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles, des conditions d'information et des mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.*

**C. Qualifications du personnel clé**

*Si la RFP en fait la demande, le prestataire de services doit fournir :*

<sup>8</sup> Ceci sert de guide au prestataire de services dans le cadre de la préparation de sa soumission.

<sup>9</sup> Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

- a) *les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services, en indiquant qui assumera les fonctions de chef d'équipe, qui aura un rôle de soutien, etc. ;*
- b) *des CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis si la RFP en fait la demande ; et*
- c) *la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu'il sera disponible pendant toute la durée du contrat.*

**Annexe 3****TABLEAU DES COUTS**

Il est demandé à chaque cabinet soumissionnaire de présenter son enveloppe financière sur la base d'une estimation de temps requis pour faire l'audit d'un projet et les catégories et nombre de personnels qui seront mobilisés pour la mission d'audit.

Le Cabinet soumissionnaire présentera son budget horaire conformément au tableau ci-dessous :

**Budget horaire par catégorie de personnel et par montant des dépenses de l'offre globale.**

| N° | Désignation                                | Unité             | Prix Unitaires | Montants |
|----|--|-------------------|----------------|----------|
|    | <b>Consultant Principale</b>               | <b>Homme/jour</b> |                |          |
|    | <b>Consultant 1</b>                        | <b>Homme/jour</b> |                |          |
|    | <b>Consultant 2</b>                        | <b>Homme/jour</b> |                |          |
|    | <b>Superviseurs</b>                        | <b>Homme/jour</b> |                |          |
|    | <b>Enquêteurs</b>                          | <b>Homme/jour</b> |                |          |
|    | <b>Transport et déplacement</b>            | <b>forfait</b>    |                |          |
|    | <b>Logistique pour collecte de données</b> | <b>Forfait</b>    |                |          |
|    | <b>Frais administratifs</b>                | <b>Forfait</b>    |                |          |
|    | <b>Montant Total</b>                       |                   |                |          |

*[Nom et signature de la personne habilitée par le prestataire de services]*

*[Fonctions]*

*[Date]*